

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OP3FT
DU 24 MARS 2014**

Publié par l'OP3FT, l'organisation à but non lucratif dont l'objet est de détenir,
promouvoir, protéger et faire progresser la technologie Frogans sous la forme
d'un standard ouvert de l'Internet utilisable gratuitement par tous.

Conformément à l'Article 11 des Statuts de l'OP3FT, ce procès-verbal consigne les décisions prises par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 24 mars 2014.

Il est publié et archivé sur le site Web de l'OP3FT « op3ft.org », accompagné d'une traduction en anglais, aux URL (Uniform Resource Locators) permanentes suivantes :

- en français : <https://www.op3ft.org/fr/resources/bdmm/20140324/access.html>
- en anglais : <https://www.op3ft.org/en/resources/bdmm/20140324/access.html>

Le 24 mars 2014, à 12h30, le Conseil d'administration de l'OP3FT s'est réuni au siège social sur convocation de son Président.

Sont présents physiquement :

- Monsieur Amaury GRIMBERT, Président,
- Monsieur Alexis TAMAS, Administrateur,
- Monsieur Alain MARTEL, Administrateur.

Le Conseil d'administration réunissant ainsi la totalité de ses membres peut valablement délibérer.

La réunion est ouverte sous la présidence de Monsieur Amaury GRIMBERT, Président du Conseil d'administration de l'OP3FT.

Monsieur Alain MARTEL est désigné comme secrétaire de la réunion.

Le Conseil d'administration approuve, après lecture, le procès-verbal de la précédente réunion.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de la réunion porte sur les sujets suivants :

- Point de pilotage sur les différents travaux en cours, notamment
 - travaux de l'équipe promotion
 - travaux de l'équipe juridique
 - travaux des équipes techniques
 - travaux de l'équipe de vigilance
- Présentation donnée par l'OP3FT sur le projet Frogans lors du *webinar* de Mailclub,

- Promotion de la technologie Frogans auprès des Conseils en propriété industrielle,
- Questions diverses.

Le Président rappelle que l'ouverture du Registre Central Frogans aux utilisateurs de l'Internet n'a pas encore eu lieu et que dès lors, conformément à l'Article 13 des Statuts, le Conseil d'administration n'est pas tenu de recourir à la procédure de consultation publique.

À l'occasion du point de pilotage sur les travaux en cours, le Conseil d'administration oriente le travail des équipes, en validant les priorités et les objectifs à atteindre.

Après avoir délibéré sur les sujets figurant à l'ordre du jour de la réunion, le Conseil d'administration prend à l'unanimité les décisions suivantes.

PRÉSENTATION DONNÉE PAR L'OP3FT SUR LE PROJET FROGANS LORS DU WEBINAR DE MAILCLUB

Dans le cadre des *webinars* (séminaires en ligne) organisés régulièrement par la société française Mailclub, l'OP3FT a été invitée à faire une présentation portant sur le projet Frogans le 10 avril 2014, en direct sur Internet.

Ces *webinars* s'adressent aux acteurs de la communauté juridique de l'Internet en France, notamment aux titulaires de marques et à leurs conseils.

Conformément à sa décision du 24 septembre 2013 de prioriser les premières actions de promotion menées par l'OP3FT, le Conseil d'administration décide que l'OP3FT accepte cette invitation à faire une présentation lors du *webinar* du 10 avril 2014.

PROMOTION DE LA TECHNOLOGIE FROGANS AUPRÈS DES CONSEILS EN PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Dans le cadre des premières actions de promotion menées par l'OP3FT en direction de la communauté juridique, notamment en direction des titulaires de marques et de leurs conseils, l'équipe juridique propose de mettre en œuvre une campagne de sensibilisation à destination des Conseils en propriété industrielle établis en France (CPI). Cette campagne de sensibilisation consiste à envoyer une lettre d'informations par courrier électronique et par courrier postal.

Conformément à sa décision du 24 septembre 2013 de prioriser les premières actions de promotion menées par l'OP3FT, le Conseil d'administration décide de confier à l'équipe juridique la mise en œuvre de cette campagne de sensibilisation à destination des CPI.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la réunion se termine à 14h00.

Amaury GRIMBERT
Président du Conseil d'administration de l'OP3FT

Alain MARTEL
Secrétaire de la réunion

Fonds de dotation OP3FT – 6, square Mozart 75016 Paris, France
SIREN : 750 584 864 – Numéro d'annonce JOAFE N°11 du 17 mars 2012 : 1540